



# Labour

# Travail

## CANADA'S PARTICIPATION ON THE INTERNATIONAL STAGE

### The International Labour Organization

The International Labour Organization (ILO) is the United Nations (UN) specialized agency that promotes social justice and internationally recognized labour rights. The ILO has 183 member states and is the global body responsible for developing international labour standards and supervising their application.

The ILO was founded in 1919 and became the first specialized agency of the UN in 1946. The ILO's unique structure allows workers, employers and governments to participate as partners in shaping policies and programs.

### Canada's Participation in the ILO

Canada's involvement in the ILO is in line with our values of fairness, respect for others, free speech and freedom of association.

Among other activities, Human Resources and Skills Development Canada's Labour Program:

- represents Canada at the ILO and is a member of the ILO Governing Body;
- develops Canadian positions on ILO matters in consultation with other federal departments, provincial and territorial governments, and Canadian worker and employer organizations;
- provides information to the ILO on Canadian law and practice and ensures that Canada meets its reporting obligations;
- participates in the promotion of the ILO Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work and its follow-up procedures; and
- supports ILO technical assistance programming related to the elimination of forced and child labour and effective labour administration.

*Canada's involvement in the ILO is an extension of our own core values: a commitment to workplaces that are safe, fair and productive.*

### The Inter-American Conference of Ministers of Labour

Since 1963, labour ministers of the Americas have been meeting every several years at a specialized conference of the Organization of American States (OAS) to discuss labour issues common to all countries of the hemisphere. The Inter-American Conference of Ministers of Labour (IACML) is the only hemispheric forum where labour ministers address labour and employment issues related to economic integration.

The Conference plays a key role in building the consensus and coordination necessary to deal with labour issues at the hemispheric level. The IACML is also the only forum in the Americas that addresses the labour dimensions of economic integration, and is therefore a key aspect of the Summit of the Americas process.

### Labour Program's Role in the IACML

The Labour Program promotes and manages Canada's participation in the IACML on matters such as working conditions, workplace health and safety, labour-management relations, social dialogue and labour standards.

### Canada's Leadership

Canada has taken a leadership role in addressing the labour dimensions of globalization in the Americas. Canada served as Chair of the IACML from 2001 to 2003 and was responsible for implementing the Ottawa Plan of Action. Canada encourages smaller economies, business and labour groups to actively participate in and shape Conference events. Canada's leadership of the IACML has contributed to the transformation of the Conference into a vibrant and inclusive regional dialogue on labour issues.

*Canada is a key international player when it comes to the advancement of fundamental rights in the workplace.*

**To find out more, call toll-free 1-800-622-6232 or visit [labour.gc.ca](http://labour.gc.ca).**

You can order this publication by contacting: **Publishing Services**  
Human Resources and Skills Development Canada  
140, promenade du Portage, Phase IV, 12th Floor Gatineau (Québec)  
K1A 0J9  
Fax: 819-953-7260 Online: <http://www.hrsdc.gc.ca/publications>

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2010

This document is available on demand in alternative formats (Large Print, Braille, Audio Cassette, Audio CD, e-Text Diskette, e-Text CD, or DAISY), by contacting 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). If you have a hearing or speech impairment and use a teletypewriter (TTY), call 1-800-926-9105.

Paper: Cat. No.: HS24-83/2010 • ISBN: 978-1-100-51346-1



# Travail

# Labour

## LA PARTICIPATION DU CANADA SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

### L'Organisation internationale du Travail

L'Organisation internationale du Travail (OIT) est un organisme spécialisé des Nations Unies qui fait la promotion de la justice sociale et des droits dans le domaine du travail qui sont reconnus internationalement. L'OIT, qui compte 183 États membres, est l'organisme mondial chargé de l'élaboration de normes internationales du travail ainsi que de la supervision de leur application.

L'OIT a été créée en 1919 et elle est devenue, en 1946, le premier organisme spécialisé des Nations Unies. La structure unique de l'OIT permet aux travailleurs, aux employeurs et aux administrations de participer sur un pied d'égalité à l'élaboration de ses politiques et de ses programmes.

### Participation du Canada aux activités de l'OIT

La participation du Canada aux activités de l'OIT est conforme à nos valeurs de justice, de respect d'autrui et de liberté d'expression et d'association.

Entre autres activités, le Programme du travail, de Ressources humaines et Développement des compétences Canada :

- représente les intérêts du Canada à l'OIT et est membre du conseil d'administration de l'OIT;
- définit les positions du Canada sur des questions relatives à l'OIT, en consultation avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et des organismes de travailleurs et d'employeurs canadiens;
- fournit des renseignements à l'OIT sur le droit et les pratiques au Canada et s'assure que notre pays s'acquitte de ses obligations en matière de reddition de comptes;
- participe à la promotion de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et de ses procédures de suivi;
- appuie les programmes d'assistance technique de l'OIT liés à la suppression du travail forcé et du travail des enfants et à l'établissement d'une administration efficace dans le domaine du travail.

*La participation du Canada aux activités de l'OIT est un prolongement de nos propres valeurs fondamentales : un engagement à assurer la sécurité, l'équité et la productivité en milieu de travail.*

### La Conférence interaméricaine des ministres du Travail

Depuis 1963, les ministres du Travail des Amériques participent à une conférence spécialisée de l'Organisation des États américains (OEA) où ils discutent de questions relatives au travail concernant tous les pays de l'hémisphère. La Conférence interaméricaine des ministres du Travail (CIMT) est le seul forum hémisphérique où les ministres du Travail abordent des questions relatives au travail et à l'emploi liées à l'intégration économique.

La CIMT joue un rôle essentiel dans l'obtention du consensus requis pour régler les questions relatives au travail à l'échelle du continent et dans leur coordination. Elle est également l'unique tribune panaméricaine qui traite des dimensions de l'intégration économique liées au travail; il s'agit d'un instrument fondamental du processus propre au Sommet des Amériques.

### Rôle du Programme du travail à la CIMT

Les représentants du Programme du travail font la promotion de la CIMT et gèrent la participation de représentants du Canada à cette conférence. Ils veillent à ce que ceux-ci participent aux discussions, notamment à celles portant sur les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail, les relations patronales-syndicales, le dialogue social et les normes du travail.

### Le leadership du Canada

Le Canada joue un rôle de chef de file en faisant valoir les dimensions de la mondialisation qui touchent le travail dans les Amériques. Le Canada a présidé la CIMT de 2001 à 2003, et il était responsable de la mise en œuvre du plan d'action d'Ottawa. Il encourage les petites économies, les groupes d'entreprises et les groupes d'ouvriers à participer activement aux événements de la conférence et à leur organisation. Le leadership dont le Canada a fait preuve lors des CIMT a contribué à la transformation de la Conférence en un lieu d'échange régional dynamique et inclusif où l'on peut aborder des questions relatives au travail.

*Le Canada est un acteur international important pour ce qui est de faire valoir les droits fondamentaux en milieu de travail.*

**Pour en savoir plus, appelez sans frais au 1-800-622-6232 ou consultez [travail.gc.ca](http://travail.gc.ca).**

Vous pouvez obtenir cette publication en communiquant avec :

#### Services des publications

Ressources humaines et Développement des compétences Canada  
140, promenade du Portage, Phase IV, 12e étage, Gatineau (Québec) K1A 0J9  
Télécopieur : 819-953-7260 En ligne : <http://www.rhdcc.gc.ca/publications>

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2010

Ce document est offert en médias substitués sur demande (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC, ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes malentendantes ou ayant des troubles de la parole qui utilisent un télécopieur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

Papier : N° de cat. : HS24-83/2010 • ISBN : 978-1-100-51346-1